

Mayotte le 10 février 2024

Courrier intersyndical patronal

Objet : demande d'audience à Mr le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald DARMANIN et à Mme la Ministre déléguée chargée des Outre-mer Marie GUÉVENOUX

Monsieur le Ministre,  
Madame la Ministre déléguée,

**Insécurité, fret aérien et barges à l'arrêt, impossibilité de circulation des biens et des personnes, banques en position de repli, risque sanitaire et épidémique majeurs par l'absence de la gestion de déchets, caillassages de nos locaux et des biens...** sont les faits alarmants des dommages qui affectent notre territoire aujourd'hui. A l'instar des évènements de 2018, Mayotte subit une situation catastrophique inédite qui nécessite votre intervention urgente.

A l'unanimité, l'ensemble des organisations patronales cosignataires de ce courrier, MEDEF, CPME, FMBTP, U2P et UMIH ainsi que les chambres consulaires, s'accordent sur la qualité hautement critique de la situation qui pénalise aujourd'hui le monde économique mahorais. Peinant déjà à se remettre des crises multiples, complexes et successives, le tissu économique du 101<sup>ème</sup> département français pousse par la présente, un cri d'alarme.

Car, nous, acteurs prédominants de la création des richesses et de l'insertion socio-professionnelle, nous retrouvons forcés de mettre à l'arrêt nos activités respectives.

Après la crise de l'eau, s'ajoute maintenant un contexte explosif d'insécurité, d'entrave à la libre circulation et une absence de lisibilité sur l'avenir couplée à un marasme économique. Le désarroi des salariés et des chefs d'entreprises s'accroît chaque jour d'immobilité et leur découragement se renforce tant ils redoutent la faillite. De l'avis général, la situation est alarmante pour les entreprises du territoire et leurs 21 000 salariés.

La rupture de dialogue entre les leaders non identifiés du mouvement et le Préfet, représentant de l'Etat sur le territoire, ainsi que la difficulté des élus à rétablir le dialogue sont autant de signaux graves qui nécessitent une action immédiate de l'Etat. Rétablir le dialogue nous semble la priorité impérieuse.

Après concertation des acteurs du monde économique, nous demandons la mise en place à court terme de solutions pour gérer la récession que vivent les entreprises depuis maintenant trop longtemps. La solution que nous imaginons pourrait consister au renouvellement des aides mises en place pour la crise de l'eau et COVID et les rendre applicables à l'ensemble des entreprises :

- Mobilisation des dispositifs de droit commun : activité partielle à 100% appliquée à l'ensemble des entreprises en difficulté et avance de la trésorerie pour les salaires ;
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique : subvention comme pour les gilets jaunes à La Réunion (mouvement qui avait duré 15 jours) à minima et aides aux coûts fixes comme pour le COVID ;
- Pour la CSSM des exonérations à prévoir. Assouplissement en matière de paiement des cotisations sociales pour toutes les entreprises : report des délais de paiement des charges durant l'année 2024, suppression des majorations et des pénalités, arrêt des procédures de recouvrement forcé ;

- Pour la DRFIP des exonérations à prévoir. Le mot d'ordre est la sécurité sociale par la sécurisation des entreprises et des emplois. La DRFIP doit payer la totalité des factures et les crédits d'impôt en attente et crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en avance ;
- Enclencher un dispositif bancaire spécial de toute urgence pour solutionner le problème de trésorerie (report des échéances bancaires, avances sur les factures impayées) ;
- Vigilance et clémence sur les pénalités de retard des chantiers ;
- Risque de charges imprévues pour les marchandises bloquées au port et non écoulées. Une augmentation qui sera certainement indexées sur les prix, déjà fortement élevés comparé aux autres territoires de la république.

Le monde économique ayant déjà supporté 365 jours de crise en 2023, les 3 semaines supplémentaires de blocages risquent d'anéantir les entreprises de Mayotte.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, nous vous sollicitons pour une action forte. Votre venue à Mayotte doit permettre de réaffirmer votre autorité et votre engagement fidèle envers notre département n'en serait que davantage souligné et apprécié dans ces moments difficiles.

Nous souhaitons vous rencontrer pour construire avec vous, un projet de développement économique. L'emploi est en danger, les entreprises mahoraises sont définitivement au bord de l'asphyxie. La santé n'est pas en reste, elle est sans conteste dans une situation éprouvante, l'éducation est, elle aussi, en péril. L'avenir de Mayotte, sa stabilité et sa prospérité tant espérée par tous aussi bien sur le plan social qu'économique sont désormais sévèrement menacés.

Carla  
BALTUS



Ousseni  
BOURAHIMA ALI



Julian  
CHAMPIAT



Charles-Henri  
MANDALLAZ



Ousséni  
FAHARI



Mohamed  
ALI HAMID



Said  
ANTHOUMANI



#### Contacts

Carla BALTUS  
Présidente MEDEF Mayotte  
etsbaltus@gmail.com

Ousseni BOURAHIMA ALI  
Président CPME Mayotte  
presidentcpme976@gmail.com

